

[v. 1629]¹

A

"FORME D'UNE DECLARATION, [DAS FRANZ. BUENDNIS GENAU EINHALTEN
ZU WOLLEN]"

"Nous N.N. ayant esté Instruits et informez par le sieur N.N. tant par es-
crit, que verbalement, des bonnes ... intentions de sa Maiesté Tres chrestien-
ne L o u i s treziesme ... Roy de France et de Navarre, nostre plus Anciens
... seigneur, Amy, Allie, et confederé, à l'entierre conservation et manutan-
tion, de l'ançienne, et louable amitié, Alliance et bonne intelligence, avec
nos cantons, Alliez et confederez, et à nous assister, defendre, et maintenir,
contre toutes incursions et hostilités, que contre droict Justice et equité
pourroit, contre nous estre, attenteés et exercées A ces causes pour nous
deuement descharger, Suffisamment et garantir, de toute meffiance ... et mau-
vaise opinion, qui de nous, les Cantons en general, ou en particulier, ce
seroit glissée, et insinuée, aux esprits de quelques uns, Avons derecheff
comme à gens de bien fidels ... Alliez appartient volu declarer, et confir-
mer, telle estre pareillement nostre seule, ferme et entiere resolution et
intention, d'accomplir et executer, de points en points, non seulement tout,
ce qui concerne, et regarde la tres ancienne ... alliannce ... qu'avons avec
... [le roi], ains encore celle, que nous les Cantons et alliez avons par en-
semble, tant en general, qu'en particulier, garder et observer ... fidelement,
sincerement, et inviolablement. Et au cas, que les uns ou les aultres, d'ent-
re nous, contre droict equité, et iustice serroit attaquez, irritez ..., ou
mollestez, es terres, et seigneuries comprinses, dans nos dictes alliances
et traictes de qui que ce soyt, (touts en general et chascun Canton en parti-
culier) estre tenu ... de les assister ... avec toutes nos forces Pour ainsi
(... nous Joindre a la fidelle ... assistance ... [du roi]) defendre, main-
tenir et conserver, nostre chere patrie, en sa liberté et franchise, si che-
rement par nos Ancestres acquise, avec profusion de leurs biens, sang, et vies;
En tout et partout ou il sera necessaire".

1) Datum anhand der Annahme erschlossen, dass zwei Einschübe von K o n-
r a d III. Zurlauben stammen könnten.